
L'INVESTISSEMENT ET L'ENJEU DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable concerne de plus en plus le monde de l'investissement. Nous aborderons ce thème sous deux angles: celui des enjeux et des responsabilités des acteurs de la finance (banques, compagnies d'assurances et autres types d'investisseur) et celui de l'investissement socialement responsable (ISR).

Enjeux et responsabilités des acteurs de la finance

Dans la montée du développement durable, le secteur de l'investissement est confronté à nombreux risques: des risques financiers classiques aux risques opérationnels de plus en plus importants (notamment risques juridiques, et réglementaires, sociaux, d'image, de réputation et de confiance). Au plan financier, le risque peut aller jusqu'à la reconnaissance de la responsabilité du prêteur en cas de défaillance du créancier pollueur (application du principe de la «*deep pocket*»)¹. À ce titre, des banques américaines titulaires d'une hypothèque ont déjà été condamnées au paiement des frais de décontamination de terrains pollués sur lesquels portaient leurs garanties. Tandis que le risque au plan de l'image et de la réputation peut survenir si un investisseur agit dans des projets lourds d'impacts environnementaux et sociaux ou s'il exerce dans des pays dénoncés pour le laxisme de leur réglementation (soit les paradis fiscaux), ou l'atteinte aux droits de l'Homme. Autrement dit, le secteur financier doit prendre garde face aux projets dans lesquels il investit.

L'organisme financier verra donc à faire preuve d'une éthique des affaires irréprochables. En l'occurrence, il se dotera de règles, de procédures et de comportements qui le guideront dans ses choix d'investissement. Cette éthique doit être l'affaire de tous dans l'organisation et doit être formalisée via des instructions, des codes ou chartes d'éthiques, des principes déontologiques... À titre d'exemple, le Fonds de solidarité FTQ a adopté un code de conduite

¹ Il faudrait vérifier si cette pratique a cours au Québec.

pour ses investissements internationaux. En gros, ce code de conduite a pour but de s'assurer que les travailleurs(es) des pays en développement puissent gagner dignement leur vie. «*Il s'agit d'un ensemble de normes précises que nos partenaires s'engagent à respecter pour leurs entreprises et leurs sous-traitants dans les pays où nous sommes engagés à l'international.*»

Toutefois, ces codes ou chartes ne sont pas suffisants. L'organisme financier doit aussi être plus attentif aux risques social et environnemental de son client en développant des outils d'analyse permettant d'évaluer ces risques et en s'assurant de faire des vérifications.

- On évalue les risques par des outils d'analyse se présentant le plus souvent sous forme de questionnaires à remplir (soit par le client ou l'investisseur), et de visites sur le site effectués par des spécialistes. La Banque Populaire d'Alsace a plutôt opté, quant à elle, pour son fonds *PREVair*, pour un comité de 24 experts indépendants qui donne son avis sur le dossier après une analyse de la démarche globale de l'entreprise. Indépendamment de la façon d'évaluer les critères sociaux et environnementaux, l'idée sous-jacente est d'avoir une vision exhaustive des risques des clients. Et c'est sur cette vision que la décision de l'octroi d'un prêt, de son taux et du niveau de garantie à constituer est prise. Dans ce processus d'évaluation, il importe aussi que l'organisation financière se dote, à l'interne, des compétences nécessaires (sensibilisation et formation des personnels concernés; recrutement de spécialistes environnementaux...) ou de faire appel à des experts extérieurs chargés de faire des audits environnementaux et sociaux.
- Quant aux vérifications, l'organisme financier doit être en mesure de vérifier si ses clients sont effectivement «de bons citoyens corporatifs»; pas seulement sur papier ou en parole, mais aussi en actes. Par exemple, le Fonds de solidarité FTQ a désigné deux

entreprises de vérification extérieures qui sont chargées de contrôler l'application de son code de conduite.

L'engagement en faveur du DD peut être une source d'opportunités commerciales nouvelles pour les acteurs financiers :

- mettre à la disposition de leurs clients un service d'accompagnement dans leur politique de développement durable;
- proposer des crédits dédiés, parfois à taux bonifié, pour faciliter la réalisation par leurs clients de projets bénéfiques à l'environnement;
- jouer un rôle d'intermédiaire dans le marché du carbone car le droit d'émission de gaz va

Marché du carbone

C'est un marché comme celui des actions où il y a des acheteurs, des vendeurs et des intermédiaires (les courtiers). Sauf qu'au lieu d'y négocier des actions, on y négocie des droits ou des crédits d'émissions de CO₂.

Le fonctionnement de base est à peu près le même partout. Les entreprises se voient d'abord imposer des quotas d'émissions qu'elles doivent respecter.

Celles qui ne réussissent pas à respecter leurs quotas doivent acheter des droits pour émettre du CO₂.

À l'opposé, une entreprise, qui réussit à abaisser ses émissions en deçà des quotas fixés, obtiendra des crédits qu'elle pourra vendre sur le marché.

Le but est donc de récompenser les « bons élèves » qui investissent dans des technologies propres en leur permettant de gagner de l'argent par la vente de leurs crédits et de pénaliser ceux qui dépassent leurs quotas en les obligeant à payer pour acquérir des droits de polluer.

progressivement devenir une nouvelle classe d'actifs sur le marché financier;

- financer des initiatives de commerce équitable;

- financer des technologies propres, voire à des firmes investissant dans des projets « verts ».

Finalement, le secteur financier peut participer à la promotion de gammes de produits de placement socialement responsables (fonds éthiques, fonds de développement durable, fonds de partage...).

L'investissement

socialement responsable

L'ISR est défini comme « *un investissement individuel ou collectif effectué selon des critères sociaux, environnementaux, éthiques et de gouvernance d'entreprise sans occulter la performance financière.* » Certains auteurs le considèrent comme la composante financière du DD par lequel l'investisseur s'intéresse aussi à des critères extra-financiers dans ses décisions d'investissements, comme l'éthique, la

gouvernance, des critères sociaux et environnementaux.

L'ISR peut prendre 4 formes :

- **les fonds socialement responsables ou de développement durable** : ils intègrent des critères éthiques, sociaux et environnementaux d'évaluation d'une entreprise qui sont croisés avec des critères financiers pour sélectionner les compagnies les plus performantes d'un point de vue du développement durable. C'est la façon de diminuer les risques pour les acteurs de la finance.

- **les fonds d'exclusion** : ils excluent *a contrario* certains secteurs comme l'armement, le jeu, le tabac qui sont jugés dangereux pour la santé physique ou morale des populations.

- **l'engagement actionnarial** : il consiste, pour les investisseurs, à exiger des entreprises une politique de responsabilité sociale plus forte par un dialogue direct, mais aussi par l'exercice des droits de vote en assemblées générales. On parle également dans ce cas d'activisme actionnarial. Certains auteurs décrivent ce dernier comme un signe de maturité de l'investissement responsable : plutôt que de « boycotter », on utilise son pouvoir d'actionnaire pour interpeller les dirigeants et les faire changer.

- **les produits financiers solidaires et les fonds de partage (ou investissement communautaire)** : cette catégorie s'inscrit plutôt dans la logique de l'investissement solidaire que celle d'investissement socialement responsable, en raison du degré de pertes financières élevé que les investisseurs de cette catégorie sont prêts à accepter pour satisfaire ce type de critère extra-financier. Il s'agit de développer des programmes d'investissement spécifiques afin de soutenir des initiatives de développement local (emploi ou insertion de communautés défavorisées, financement de logements sociaux, etc.).

Pour conclure, on dit du secteur financier qu'il représente un formidable levier de changement car il peut agir directement sur les projets durables, soit en refusant ou en acceptant un prêt, en couvrant ou non tel risque, en investissant sur un créneau plutôt qu'un autre...